Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 76 (1981)
Heft: 4-fr

Rubrik: Kaléidoscope

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le coin du lecteur

Cercle vicieux

Le nº 2/1981 de la revue *«Heimatschutz»* attirait très opportunément l'attention sur l'assainissement et la rénovation urbains. Je partage l'opinion que quelque chose doit être entrepris dans ce domaine. Mais les articles en question donnent presque l'impression que c'est la croissance des bureaux qui chasse les habitants des villes. Cela n'est que partiellement juste. Durant les dernières décennies, en effet, des changements fondamentaux se sont produits dans la structure urbaine, qui doivent être pris en considération dans les plans de rénovation. Alors qu'au début du siècle encore on comptait 5 personnes ou plus pour un logement, ce chiffre est tombé, à Bâle par exemple, à 1,94.

En dépit d'émigrations hors des villes allant jusqu'à 17%, le nombre des logements a donc augmenté. Le nombre de personnes par appartement a diminué, à Zurich par exemple, de 30%. Et malgré la construction de logements, il y a des gens qui ne peuvent plus habiter dans les villes parce que la demande de surface par personne ne cesse d'augmenter. Une enquête de Prognos, à Bâle, faite à Lucerne, a établi que le nombre actuel de 64670 habitants ne peut être maintenu que si les 91 hectares disponibles de terrain à bâtir sont lotis; à défaut de constructions nouvelles, le nombre d'habitants tomberait à 50000. Si donc une ville veut maintenir son effectif, elle ne le peut qu'en utilisant à plein les surfaces disponibles de terrain à bâtir. Aussi est-elle souvent obligée d'autoriser la démolition de maisons basses qui occupent beaucoup d'espace, conformément aux intérêts de sa politique démographique et fiscale.

Mais ce problème du logement a encore d'autres aspects: le pourcentage de personnes occupées dans le secteur des services augmente régulièrement. Aujourd'hui déjà, dans beaucoup d'entreprises, le nombre des employés égale celui des ouvriers. Où les nombreux bureaux doivent-ils se loger? Le plus indiqué serait une sorte de centre, vers lequel conduiraient tous les transports publics. Ce principe est généralement celui des villes anciennes. Un bon exemple de quartier neuf est celui de la Défense, à Paris, qui, dans le prolongement des Champs-Elysées, s'étend sur quatre kilomètres à l'ouest de l'Arc de Triomphe.

Puis vient la question des impôts. Une commune jouant le rôle de centre (le plus souvent une commune urbaine) est tenue de maintenir le niveau de ses ressources fiscales, et si possible de l'augmenter, car c'est d'elle que dépend la solution des problèmes régionaux, culturels et de communications. Les communes suburbaines, elles, profitent volontiers des équipements urbains et se prévalent de leurs taux d'impôts avantageux. Tous ces problèmes seraient plus faciles à résoudre si l'on réalisait des unions de communes. Mais actuellement, cela ne serait politiquement pas possible.

On voit, par ces diverses considérations, que la rénovation urbaine n'est certes pas simple. Si, au «Heimatschutz», nous nous en tenons aux centres historiques, la difficulté peut être résolue dans une certaine mesure. Mais l'assainissement ou la rénovation des autres quartiers, surgis seulement en notre siècle, est extraordinairement compliquée.

J. Killer, Baden

Nouvelles parutions

Agir sur la ville

pb. Professeur à l'Université de Genève, Jacques Vicari vient de publier à Paris un ouvrage qui cherche à aborder d'une façon nouvelle l'étude de la ville. Il entend montrer comment la population, les communications, la division économique et sociale de l'espace, les distorsions qui existent entre le temps de travail et le temps de loisirs constituent des éléments qui agissent les uns sur les autres par des relations réciproques, qu'il s'agit de comprendre. En cherchant les causes, on parvient à mieux saisir le pourquoi et le comment du développement de nos villes. *(Agir sur la ville, par Jacques Vicari, Editions du Moniteur, 1981, Paris, prix 66 fr.)*

Les paysages de nos maisons

pb. Comment aménager les abords des routes, les espaces environnants les immeubles, les maisons individuelles, les usines...? Quelles sont les règles à suivre? Les erreurs à éviter? A l'aide de nombreux exemples illustrés, ce guide du savoir-faire en matière de paysagisme propose des solutions techniques pour une mise en valeur des paysages urbains et ruraux. Il s'adresse à tous ceux qui ont à aménager des espaces extérieurs privés ou collectifs: responsables des collectivités locales, architectes, urbanistes, paysagistes, horticulteurs et propriétaires. *(Les paysages de nos maisons, par Daniel Puiboube, Editions du Moniteur, 1981, Paris.)*

Grasset

pb. Eugène Grasset est un illustre Lausannois qui naquit en 1845. Son activité s'est exercée dans des domaines divers: architecture, sculpture, ameublement, ferronnerie, joaillerie, textile, vitrail, mosaïque, papier peint, arts graphiques, etc. Il a tiré de l'art médiéval des formes souples qui annoncent l'Art nouveau. C'est surtout dans l'affiche que Grasset révèlera un art particulièrement achevé et qu'il fera figure de précurseur par rapport au mouvement de l'Art nouveau. Enrichi de nombreuses illustrations, cet ouvrage est patronné par l'Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud. *(Grasset, par A. Murray-Robertson, 1981, Editions 24 heures, Lausanne, prix 79 fr.).*

Au prochain numéro:

Protection de l'environnement

Délai rédactionnel
2 septembre 1981